



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIMILIN TB2

La version: 1.8
Date de publication: 28.02.2007
Date imprimée: 02.03.2007

Chemtura Corporation demande au client qui reçoit cette Fiche de Données de Sécurité de l'étudier attentivement afin d'être informé des dangers présentés par le produit. Dans un souci de sécurité, le client devra (1) informer ses employés, agents et soustraitants des informations contenue dans cette Fiche, (2) fournir une copie de cette Fiche à chacun de ses propres clients pour ce produit et (3) demander à ces mêmes clients d'informer à leur tour leurs employés et clients.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Identification de la substance DIMILIN TB 2
ou de la préparation:

Nom chimique: Diflubenzuron

Utilisation de la substance/préparation: Insecticide

Identification de la société/entreprise: Chemtura Europe Limited
Kennet House
4 Langley Quay
Slough Berkshire
SL3 6EH
United Kingdom

Numéro de téléphone d'urgence: +44 (0)208 762 8322
Pour d'autres numéros d'appels d'urgence, se référer à la section 16 de la Fiche de sécurité.

Département pour l'Environnement, la Santé et la Sécurité: Tel.: +44 (0) 1753.603.000

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENT	% DU POIDS	RISQUE	SYMBOLE(S) DE RISQUE
Diflubenzuron #CAS 35367-38-5 EINECS/ELINCS# 252-529-3	2	R50	N
Acide citrique #CAS 77-92-9 EINECS/ELINCS# 201-069-1	20 - 25	R36	Xi
Acide Sorbique #CAS 110-44-1 EINECS/ELINCS# 203-768-7	5 - 10	R36/37	Xi

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux risques et effets:
Irritant pour les yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Regulatory data Italy: Très toxique pour les organismes aquatiques.



DIMILIN TB2

La version: 1.8
Date de publication: 28.02.2007
Date imprimée: 02.03.2007

4. PREMIERS SECOURS

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux.

Inhalation

Sortir la victime au grand air. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement à l'eau chaude avec un savon doux. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau et continuer de rincer pendant plusieurs minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produits de combustion dangereux

Des fumées irritantes.
Des oxydes de carbone
Des oxydes d'azote.

Techniques spéciales de lutte contre l'incendie

Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les ruisseaux, rivières et lacs.

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Des vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.
Un appareil respiratoire autonome.

Moyens d'extinction

Adéquat.:

- CO2
- de la poudre chimique
- mousse
- eau pulvérisée

Inadéquat.: - de l'eau pulvérisée

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles

Porter un équipement de protection adéquat., Éviter le contact avec les yeux et avec la peau.

Précautions environnementales

Éviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et le sol.

Méthodes de nettoyage

Balayer et recueillir dans un conteneur approprié pour la destruction.
Éviter la formation de poussière.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Manipulation - précautions à prendre

Éviter le contact avec les yeux, la peau, les vêtements.

STOCKAGE

Critères de stockage

Stocker dans un endroit frais et sec.

***DIMILIN TB2*****La version:** 1.8**Date de publication:** 28.02.2007**Date imprimée:** 02.03.2007**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****VALEURS LIMITES D'EXPOSITION**

<u>Composant</u>	<u>Type</u>	<u>Valeur</u>	<u>Remarques</u>
Substances particulaires pas autrement réglées	8 heures	3,0 mg/m ³	Poussière respirable
	8 heures	10,0 mg/m ³	Total de poussière inhalable
	AGW	3,0 mg/m ³	Poussière respirable
	AGW	10,0 mg/m ³	Total de poussière inhalable
	OEL-TWA	4,0 mg/m ³	Poussière respirable
	OEL-TWA	10,0 mg/m ³	Total de poussière inhalable
	TWA	3,0 mg/m ³	Poussière respirable
	TWA	10,0 mg/m ³	Total de poussière inhalable
	VLA-ED	3,0 mg/m ³	Poussière respirable
	VLA-ED	10,0 mg/m ³	Total de poussière inhalable
	NGV	5,0 mg/m ³	Poussière respirable
	NGV	10,0 mg/m ³	Total de poussière inhalable
	MAC TWA	5,0 mg/m ³	Poussière respirable
	MAC TWA	10,0 mg/m ³	Total de poussière inhalable

PROTECTION INDIVIDUELLE**Protection respiratoire**

Un respirateur agréé pour la protection contre les poussières, fumées ou buées est recommandé pour les buées, sprays ou aérosols., Déterminer des protections respiratoires appropriées est accomplie de manière plus optimum sur une base au cas par cas, qui prend en considération les conditions d'exposition de l'opération particulière

Protection pour les mains / gants

Gants de protection résistants aux produits chimiques

Protection pour les yeux

Lunettes de sécurité avec des protections latérales.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection, comme des manches longues, pour réduire au minimum le contact avec la peau.

MESURES D'INGENIERIE



DIMILIN TB2

La version: 1.8
Date de publication: 28.02.2007
Date imprimée: 02.03.2007

Ventilation

Si l'exposition du personnel outrepassé les valeurs limites d'exposition, utiliser une ventilation par extraction locale là où les poussières sont générées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE

État physique Pastilles
Comprimés
Couleur Blanc

AUTRES PROPRIETES

Point de fusion Non disponible
Point d'éclair Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage et de la manipulation.

Substances incompatibles:

Les agents oxydants.
Acides forts.
Les bases fortes.

Produits de combustion dangereux:

Des fumées irritantes.
Des oxydes de carbone
Des oxydes d'azote.

Polymérisation dangereuse: Ne se produit pas.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Données sur les composants Diflubenzuron Toxicité aiguë - Ingestion:	DL50 - Rat Résultat: > 4.640 mg/kg
Données sur les composants Acide citrique Toxicité aiguë - Ingestion:	DL50 - Rat Résultat: 3.000 mg/kg
Données sur les composants Diflubenzuron Toxicité aiguë - Absorption cutanée:	DL50 - Lapin Résultat: > 2.000 mg/kg
Données sur les composants Diflubenzuron Toxicité aiguë - Absorption cutanée:	DL50 - Rats Résultat: > 10.000 mg/kg
Données sur les composants Diflubenzuron Toxicité aiguë - Inhalation:	CL50 - Rat Résultat: > 2,88 mg/l Durée de l'exposition: 6 h
Données sur les composants	Espèce: Lapin

**DIMILIN TB2**

La version: 1.8
Date de publication: 28.02.2007
Date imprimée: 02.03.2007

Diflubenzuron Irritation cutanée - Contact avec la peau:	Résultat: Non irritant. Classification: Non irritant
<u>Données sur les composants</u> Acide citrique Irritation cutanée - Contact avec la peau:	Espèce: Lapin Résultat: Léger.
<u>Données sur les composants</u> Diflubenzuron Irritation des yeux - Contact avec les yeux:	Espèce: Lapin Résultat: Non irritant Classification: Non irritant
<u>Données sur les composants</u> Acide citrique Irritation des yeux - Contact avec les yeux:	Espèce: Lapin Résultat: fortement irritant
<u>Données sur les composants</u> Diflubenzuron Sensibilisation:	Espèce: Cobayes Résultat: Négatif

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<u>Écotoxicologie des composants</u> Diflubenzuron <u>Toxicité aiguë pour le poisson:</u>	CL50 - Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) Résultat: > 106,4 mg/l Durée de l'exposition: 96 h
<u>Écotoxicologie des composants</u> Diflubenzuron <u>Toxicité aiguë pour le poisson:</u>	CL50 - Darde-perche (Brachydanio rerio) Résultat: > 64,8 mg/l Durée de l'exposition: 96 h
<u>Écotoxicologie des composants</u> Diflubenzuron <u>Toxicité pour les plantes aquatiques:</u>	IC50 - Selenastrum capricornutum Résultat: > 80 mg/l Durée de l'exposition: 72 h
<u>Écotoxicologie des composants</u> Diflubenzuron <u>Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques:</u>	EC50 - Daphnie (Daphnia magna) Résultat: 0,0026 mg/l Durée de l'exposition: 48 h

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités: Éviter l'écoulement dans les égouts ou dans des cours d'eau., Enfouir ou incinérer dans un four conformément aux réglementations nationales et locales appropriées.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIMILIN TB2

La version: 1.8
Date de publication: 28.02.2007
Date imprimée: 02.03.2007

ADR/RID

Proper shipping name: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.
Class: 9 (M7)
UN No.: 3077
Packing group: III
Hazard No.: 90
Label: 9

IMDG Classification

Proper shipping name: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.
Class: 9
Subsidiary risk: marine polluant
Numéro UN: UN 3077
Packing group: III
Technical description: (Diflubenzuron)

ICAO Classification

Proper shipping name: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.
Class: 9
Numéro UN: UN 3077
Packing group: III
Technical description: (Diflubenzuron)

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Classification selon la CE

Symbole(s) de risque : Xi N
Symbole(s) de risque : Regulatory data Italy: N
Phrases de risque : R36 Irritant pour les yeux.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Phrases de risque : Regulatory data Italy:
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Phrases de sécurité : S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S60 Eliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

NOMENCLATURE CHIMIQUE

États-Unis: Ce produit est soumis aux réglementations du FIFRA (loi des États-Unis sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides) et est donc exempt des exigences de l'inventaire TSCA.

EPA



DIMILIN TB2

La version: 1.8
Date de publication: 28.02.2007
Date imprimée: 02.03.2007

16. AUTRE INFORMATION

La liste des phrases R utilisées dans les fiches techniques. Voir section 15 pour le détail des classifications.

Phrases de risque : R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R36 Irritant pour les yeux.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Si approprié, utiliser un équipement de protection personnelle homologué CEN.
Pour des informations ultérieures, consulter notre site internet.
Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme à la Directive CE 2001/58 et modifications.

Carechem24 International Worldwide Coverage - **Chemtura Corporation**
Emergency Telephone Numbers

Europe:	All European Countries	+44 (0)208 762 8322
Asia Pacific:	Australia, New Zealand	+44 (0)870 190 6777
	China, Hong Kong, Singapore, Philippines, Taiwan, Vietnam, India	+65 63 222 513
	Japan, North & South Korea	+65 63 222 514
	Indonesia	+62 21 230 5992
	Malaysia	+60 3 205 35 754
	Thailand	+66 2 642 7851
Middle East:	Arabic speaking countries	+961 3 487 287
	All other countries	+44 (0)208 762 8322
Africa:	Arabic speaking countries	+961 3 487 287
	All other countries	+44 (0)208 762 8322
Latin America:	All	+44 (0)208 762 8322
China:	All	+86 10 5100 3039

TPN	Température et pression normales
P/P	Poids/poids

Copyright 2007 Chemtura Corporation

LES OPINIONS FORMULEES DANS LES PRESENTES SONT CELLES D'EXPERTS QUALIFIES AU SEIN DE CHEMTURA CORPORATION. NOUS ESTIMONS QUE LES INFORMATIONS FOURNIES SONT ACTUELLES A LA DATE DE CETTE FICHE DE SECURITE. COMME L'USAGE DE CES INFORMATIONS ET OPINIONS AINSI QUE LES CONDITIONS D'UTILISATION DU PRODUIT NE PEUVENT ETRE CONTROLES PAR CHEMTURA CORPORATION, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DEFINIR UN ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION SANS DANGER.